**Culture Travail Emancipation**

**Conférence et ateliers**

**organisés par la Chambre des Salariés et Forum Culture(s)**

**1 et 2 juin 2018**

**Aperçu des travaux**

**Introduction**

Le secteur culturel et le secteur économiques ont été pendant – trop – longtemps deux entités qui s’excluaient au Luxembourg. Alors qu’en France une [étude](https://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140103trib000807739/la-culture-contribue-sept-fois-plus-au-pib-que-l-industrie-automobile.html)[[1]](#footnote-1) du cabinet d’audit PWC de 2014 avait conclu que le secteur culturel contribuait sept fois plus au PIB que l’industrie automobile, au grand-duché la culture et tout ce qui en dépend sont considérés trop souvent du luxe tant par le public que par la politique. L’image du « Schampes a Knippechers »-ministère est difficile à défaire, surtout dans un monde en proie à une instabilité politique et économique – où le public estime que la culture n’est pas une priorité, mais un divertissement pur et simple. Pourtant, le secteur culturel luxembourgeois est passé par de profonds changements ces dernières décennies. Suivant le mot d’ordre de la « professionnalisation » du secteur, des institutions publiques comme privées ont vu le jour et la culture emploie aujourd’hui plus de personnes que jamais dans l’histoire du pays. Les temps du professeur-écrivain ou peintre dans ses heures creuses semblent révolus, la culture est devenue une partie intégrante du paysage économique luxembourgeois, c’est indéniable. Non seulement les artistes profitant de leur statut et les intermittents se sont professionnalisés, mais entre-temps beaucoup d’autres branches plus techniques – allant de la sonorisation de spectacles, du catering aux boulots administratifs - en dépendent.

Certes, il n’existe aucune étude d’impact du secteur culturel sur le paysage économique, mais après avoir été deux fois (et se préparant à une troisième) capitale européenne de la culture, le Luxembourg se doit de reconsidérer son industrie culturelle. Surtout que les années de croissance galopante ont fait naître de grandes inégalités entre les différentes composantes du secteur culturel. Alors que certaines comme le cinéma et la musique ont (*grâce à des lobbys politiques efficaces*) pu profiter de cette évolution, d’autres comme la littérature, le théâtre ou encore les arts plastiques ont été délaissés et ont vécu une précarisation par rapport aux tendances générales.

C’est pour adresser ces problèmes que le Forum Culture(s) et la Chambre des Salariés (CSL) se sont associés pour réfléchir et débattre ensemble du complexe économico-culturel au grand-duché. Comme l’a rappelé Jean-Claude Reding, le président de la CSL, lors de son discours d’ouverture : « La culture est un secteur de travail en pleine croissance »- et de se référer à un édito d’Olivier Py (le directeur du festival d’Avignon) pour qui la culture est « la panacée contre la financiarisation du monde » et « L’art est ce qui maintient le possible ».

Ce à quoi Raymond Weber (co-fondateur de Forum Culture(s)) a répondu en invoquant le fameux pacte culturel fomenté par son collectif et auquel tous les partis avaient souscrit lors des dernières élections et dont les recommandations s’étaient retrouvées même dans le programme gouvernemental de la coalition actuelle. Constatant qu’une grande majorité des revendications sont restées lettre morte et que (à part Déi Lénk) aucun parti ne mène des réflexions approfondies sur le futur de la politique culturelle, il a souhaité élargir le débat au-delà du secteur culturel en somme, car « il concerne toute la société ».

Le document suivant essaiera de synthétiser les réflexions de cette une et demie journée de colloque et d’ateliers en s’articulant autour des thèmes principaux : le droit à la culture (et les droits culturels), les problématiques liées aux différents statuts sociaux des travailleurs culturels du Luxembourg, la définition de la gouvernance culturelle (et ses défis) ainsi que les perspectives d’une politique culturelle au niveau de la Grande Région. On procédera par l’ordre des quatre thèmes évoqués dans les ateliers du 2 juin à Remich, tout en incluant les conférences données le jour avant à l’abbaye de Neumünster par le philosophe Luc Carton et l’historienne de l’art Eva Mendgen (sur les droits culturels, respectivement la Grande Région).

1. **Culture, droits culturels et citoyenneté**

Thème aussi bien attaqué par Luc Carton à l’abbaye de Neumünster que dans l’atelier animé par André Hoffmann et Paul Rauchs à Remich, il est manifestement aussi un des plus importants, vu qu’il fait disparaître la distinction entre culture et vie quotidienne. Pour Luc Carton, la culture et le droit à la culture ne sont pas à considérer comme des luxes qu’une civilisation peut se permettre, mais comme des droits essentiels pour tout le monde et des enjeux démocratiques. Dans son exposé intitulé « Actualité de la démocratie culturelle à l’horizon d’un exercice généralisé des droits culturels », Carton commence par un constat négatif. Pour lui, l’enjeu de la démocratie culturelle est essentiellement de « rendre la société plus consciente d’elle-même ». Mais loin d’émanciper la société, le philosophe a fait état d’une « panne générale » de cette tendance, « malgré la massification éducative et la marchandisation de la culture ».

Les raisons : une inquiétude durable de la notion de progrès, une fatigue démocratique et une crise de la représentation du monde. Constatant par-là que la culture ne peut pas être distraction et qu’elle a un « sens anthropologique qui donne un sens un aux interactions sociales », Carton poursuit son exploration avec un passage en revue des différents paradigmes par rapport auxquels notre société s’est pensée depuis le 19e siècle : après l’abolition de l’Ancien Régime, les barricades de 1848 mirent en avant l’idée d’une vie qui vaut la peine d’être vécue (en référence à Alphonse de Lamartine qui demanda « Pourquoi avoir un droit de vote, si on n’a pas de pain ? »). Au 20e siècle ce furent les années 1960 qui virent la naissance du paradigme culturel. La génération d’après-guerre songeait en effet à donner un sens à la vie au – delà de la production économique. Ce désir prenait son essor dans les révoltes de mai 1968, où, selon Carton, la question « Pourquoi perdre notre vie à la gagner ? » émergea.

Pour ce qui est de l’état actuel des choses, Carton a divisé son analyse en quatre points :

* Tertiarisation du monde de la culture : une réorientation vers les activités de service qui bascule tous les champs culturels en englobant le socio-économique.
* Marchandisation de la culture : avec les capitaines d’industries qui construisent et contrôlent les temples de la culture et divisent les champs des acteurs culturels.
* Mondialisation de la culture qui marque la fin des rapports de force traditionnels au profit de blocs supranationaux toujours en gestation et immatures
* Accélération du marché culturel qui fait perdre la profondeur et le sens des droits culturels mêmes.

Comme panacée Carton propose donc d’« approfondir la démocratie dans tous les champs », la rendre plus transparente en s’acquittant de la définition de « démocratie purement politique » telle qu’on l’a vécue jusqu’à aujourd’hui. Il propose au contraire de construire une civilisation où chaque citoyen ne subit plus uniquement la démocratie mais où il devient « conseiller public » - ce à quoi la culture a vocation à l’impliquer. Plus que cela Carton propose d’élargir cette démocratisation aux champs socio-économiques pour « redonner du sens au travail et abolir l’équation entre travail et souffrance ». « Libérez le travail au lieu de se libérer du travail », est la maxime qu’en tire Carton.

Finalement, cette évolution préconisée par le philosophe belge impliquerait aussi un approfondissement de la démocratie dans le champ culturel, là d’où elle vient et là où elle devrait s’appliquer en premier. Les citoyens devront pouvoir s’y reconnaître dans cette culture, en s’investissant activement dans sa création.

Et donc, aussi en n’étant plus exclus : c’est le point qu’avait choisi André Hoffmann pour rebondir au cours de l’atelier proposé par lui et Paul Rauchs. Une réflexion posée sur l’antagonisme entre inclusion et exclusion. Dans ses 7 points Hoffmann a mis en avant les jalons de sa pensée :

* La question de l’inclusion et de l’exclusion est toujours celle des cercles, celle des communautés. Une culture inclusive ne peut naître que d’une citoyenneté inclusive.
* Quelle « Leitkultur » suivre ? La luxembourgeoise, l’européenne ou une idéologie mondialiste ? Comment les hiérarchiser et comment échapper à l’opposition entre humanisme et traditions ?
* Comment définir cette citoyenneté inclusive quand elle se définit elle-même par un désir d’exclusivité ? (cf. Référendum de 2015)
* Quelle est l’interaction entre les cercles culturels et citoyens ?
* Comment concevoir la confrontation d’éléments statiques (traditions culturelles) et dynamiques (créations contemporaines) ?
* La leçon à tirer de la Deuxième Guerre mondiale étant que l’humanisme n’est pas une panacée contre le fascisme et le déclin civilisationnel. Il y a des courants politiques plus ou moins aptes à la citoyenneté et à la démocratie et ouvrir le secteur à ceux qui risquent d’être exclus – en combattant en même temps l’appauvrissement matériel, culturel et démocratique.
* Finalement, comment implémenter les droits culturels ? Tout se joue dans l’entre-deux entre déterminisme social et ouverture au monde. Le lien entre culture et citoyenneté est loin d’être évident et il faut à tout prix éviter la récupération politique des atouts conquis ou à conquérir encore.

1. **Le statut social des artistes et des travailleurs culturels**

Dans cet atelier axé sur les défis pratiques du système luxembourgeois Nathalie Moscetti de la CSL a – ensemble avec deux représentantes du syndicat ASPRO qui regroupe les intermittents et les travailleurs culturels, par rapport à la Theater Fédératioun qui prend en compte le « patronat » culturel - élucidé les problèmes du secteur.

Les explications de textes légaux mis à part, l’atelier a réussi à mettre en avant quelques revendications essentielles du secteur, comme :

* La revalorisation du statut d’artiste, changé en 2014 par l’alors ministre de la culture en « aides sociales ». Le terme est perçu comme péjoratif par le secteur, les artistes étant des créatifs et non des assistés.
* Mettre fin à la désinformation/manque d’information des travailleurs culturels qui sont souvent dépassés par les démarches complexes à mettre en œuvre pour toucher les subventions qui leurs sont dues.
* Revaloriser les budgets et les subventions perçues comme trop faibles – mettre en œuvre un 1% culturel et non 0,94 pour cent actuellement.
* En finir avec le manque de transparence des critères mis en place par le ministère de la Culture.
* Évacuer le risque de faux indépendants dans le secteur en palliant au manque de professionnalisation des indépendants (intermittents) du secteur culturel.
* Créer un statut légal qui permettrait aux artistes d’être rémunérés et protégés pendant toute la période de recherche en amont d’un projet.
* Baisser les cotisations à verser à la CNS.
* Faire payer les parts patronales par les maisons et institutions qui engagent les artistes.
* Baisser le taux de la TVA et en venir à un taux super-réduit comme dans nos pays voisins.

1. **Gouvernance culturelle**

Ce troisième atelier animé par Raymond Weber se situe un peu entre les deux premiers – à mi-chemin entre pratique et réflexion. L’idée de la gouvernance culturelle est de trouver une réponse à la question épineuse : « Qui est en charge de la prise de décision dans le secteur de la culture ? ».

Dans un monde idéal, il faudrait mettre en place une structure englobant tous les acteurs (État, Communes, Privé, Artistes) qui seraient habilités par un processus tout en transparence pour élaborer les pistes vers un nouveau pacte culturel.

Car le défi du moment est le manque de transparence et donc de confiance entre les différents acteurs. Il s’agit de reposer la question de représentativité des artistes et d’aller vers de nouvelles structures comme un « Conseil du Développement culturel » ou un « Observatoire de la politique culturelle » à installer dans une future « Maison des ASBL culturelles ». Dans cette dernière, comme dans une politique mettant en œuvre la gouvernance culturelle à venir, il s’agirait aussi d’impliquer d’autres secteurs comme la Santé ou les Bâtiments publics (*revendication de longue date émise par l’AAPL*).

En général l’idée d’une gouvernance culturelle est de désincarcérer la culture de son secteur en dépassant les intérêts catégoriels et en dépassant le secteur culturel stricto sensu. Ceci en créant des structures plus ouvertes, permettant de nouvelles synergies comme le « Creative Industries Cluster » ou encore en suivant le modèle du 3CL, voire en créant un vrai syndicat d’artistes.

1. **Culture et coopération culturelle dans la Grande Région**

Dans ce quatrième atelier animé par la conférencière Eva Mendgen ont été abordés les problèmes de la coopération culturelle en Grande Région. Alors que les jalons auraient dû être posés au moins depuis la capitale culturelle de 2007 dédiée à la Grande Région, les constats ont plutôt été amers.

Revenant d’abord sur l’histoire un peu à part du Land de la Sarre – qui est redevenu un Land ordinaire suite au référendum de 1955, refusant par là le « Saarstatut » qui en aurait fait un des cœurs battants de l’Europe économique et culturelle » - elle a fait état de toutes les initiatives passées sensées européaniser la Sarre et avec elle toute la Grande Région.

Des initiatives étouffées en grande partie par les égoïsmes nationaux allemands, français, belges et luxembourgeois qui préféraient garder leurs particularités au lieu de faire évoluer un espace culturel et socio-économique commun.

Certes, depuis 1990 les programmes INTERREG de l’Union Européenne sont en place et le cerf bleu de l’année 2007 a tenté de raviver la flamme mais force est de constater que la coopération transfrontalière reste très faible.

Ainsi, ce ne sont pas uniquement les barrières de langue qui rendent cette coopération difficile, mais aussi les différences entre les différents régimes auxquels sont soumis les artistes qui peuvent être majeurs, point de vue taxation par exemple.

Finalement, c’est le manque de volonté politique qui est pointé du doigt par Eva Mendgen. En effet, lors des sommets de la Grande Région qui rassemblent régulièrement les autorités nationales, départementales et fédérales des pays-membres, la culture n’est que rarement mentionnée.

**Conclusion(s)**

De tout le weekend studieux organisé par la CSL et le Forum Culture(s) on peut retenir deux conclusions essentielles :

* Pour une meilleure politique culturelle, il est absolument nécessaire de décloisonner le secteur en soi et de le (re)connecter aux autres secteurs économiques. Mais aussi au quotidien de la population, dans l’objectif de mettre en place une prise de conscience des droits culturels pour tous et de leur pouvoir d’émancipation. Ceci passera nécessairement par une mise en place d’une meilleure gouvernance culturelle. C’est même la condition sine qua none pour en arriver un jour à une coopération culturelle en Grande Région tout court.
* Les acteurs du secteur culturel eux-mêmes doivent prendre conscience de leur situation économique et mieux s’organiser pour faire valoir et améliorer leurs droits.

1. https://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140103trib000807739/la-culture-contribue-sept-fois-plus-au-pib-que-l-industrie-automobile.html [↑](#footnote-ref-1)